

# ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2019

---

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS1563

présenté par  
M. Mesnier, rapporteur

-----

### ARTICLE 8

À l'alinéa 4, supprimer les mots :

« de financement, ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement supprime du champ de l'habilitation la question du financement des hôpitaux de proximité, car cette question sera discutée dans le cadre du prochain PLFSS.